Pas le temps de passer chez votre notaire ?

Vous disposez d'une tablette ou d'un ordinateur doté d'une caméra et d'un micro ?

Vous avez alors l'équipement nécessaire pour réaliser **un entretien en visioconférence avec votre notaire.**

Simple, **en toute confidentialité et en toute sécurité, vous pouvez de chez vous dialoguer avec lui.**

Lors de vos prochaines prises de rendez-vous, pensez à informer notre secrétariat de votre souhait d'effectuer l'entretien en visioconférence.